

10 Bretagne

Parc naturel. « Un cadre de vie qui prend de la valeur »

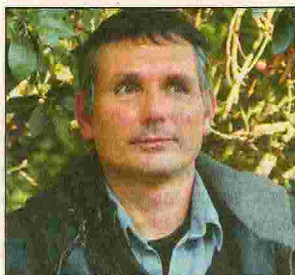


Photo K. M.

Sur l'île Berder, Frédéric Gilbert a partagé son expérience du développement raisonné des activités nautiques dans le parc des Landes de Gascogne où il est chargé des filières de pleine nature.

Jeudi, le syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan a rassemblé 200 participants au forum sur le tourisme durable. Parmi trois ateliers, une réflexion sur le développement des activités nautiques.

À quels obstacles pensez-vous que le projet de Parc naturel régional (PNR) du Golfe se heurte en matière d'activités nautiques ?

Je ressens que les participants au forum ont l'envie, mais qu'ils ont peur d'assumer des décisions qui seront nécessaires pour organiser le développement raisonné de ces activités. Pour le parc des Landes de Gascogne, nous avons eu recours à la loi, contraignante en apparence.

C'est-à-dire ?

Nous nous appuyons sur le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, ainsi que sur le programme Natura 2000, qui préserve l'habitat naturel. Toute concertation

est validée par la préfecture.

Quelles mesures avez-vous prises ?

Nous avons interdit, par arrêté préfectoral, la pratique du jet-ski dans le parc, limité les accès de mise à l'eau. Et une demande est en cours pour restreindre la pratique du quad aux voies ouvertes à la circulation.

Quel axe de travail privilégieriez-vous pour le parc naturel du Golfe ?

Il faut arriver à se mettre autour d'une table pour envisager le plan d'eau comme un espace préservé et partagé. Le risque est de focaliser sur un prestataire ou une activité.

Et comment gérer la fréquentation de ce plan d'eau ?

Certains pourraient opter pour l'allongement de la saison touristique. Mais cela fragiliserait les périodes de reproduction des espèces, par exemple. Il faut dire aux prestataires nautiques qu'ils diversifient leurs activités. Monter un hébergement permet ainsi d'équilibrer son budget à l'année, et de moins mettre la pression sur l'espace naturel. Une réflexion doit aussi être menée sur le nouvel afflux d'habitants. Des « rurbains » qui veulent profiter de la nature et du nautisme. Dans cinq ans, il risque d'y avoir de gros conflits sur la gestion des accès de mise à l'eau. Un parc naturel régional, c'est un cadre de vie qui prend de la valeur.

Propos recueillis par Kristell Menez

Une charte de plongée sous-marine dans le golfe du Morbihan

Jeudi, le forum du tourisme durable sur l'île Berder a été aussi l'occasion pour sept clubs de plongée de signer une charte de bonnes pratiques. Tous les clubs sollicités se sont portés volontaires. Parmi douze engagements, ils prendront en charge, dès janvier 2009, une partie de la redevance et de l'entretien des mouillages écologiques de l'île Longue, installés en 2005. Le comité départemental de plongée sous-marine a aussi apposé sa signature.